



# Projet « Libe-Libre »

## Appel à Manifestation d'Intérêt – Libe-Libre ! 2021-2022

Date de publication : 04/10/2021

---

***Appel à Manifestation d'Intérêt à l'attention des éditeurs en langue occitane pour l'édition 2021-2022 du chèque-lire « Libe-Libre ! » -lancement du dispositif soumis à la décision des administrateurs de l'OPLO dans le cadre de l'AG du 25 novembre 2021***

---

# IMPORTANT

## **ADRESSE DE PUBLICATION DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT**

<http://www.ofici-occitan.eu>

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS : [marine.knoll@ofici-occitan.eu](mailto:marine.knoll@ofici-occitan.eu)**

## **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS EN CE QUI CONCERNE PLUS SPÉCIFIQUEMENT LES LIBRAIRIES PARTENAIRES :**

### **En Nouvelle-Aquitaine :**

*Librairies indépendantes en Nouvelle-Aquitaine (LINA)*

*71, cours Anatole France*

*33000 Bordeaux*

[romane@librairies-nouvelleaquitaine.com](mailto:romane@librairies-nouvelleaquitaine.com)

*05 57 89 49 40*

### **En Occitanie :**

*Association des librairies indépendantes d'Occitanie (ALIDO)*

[latutadoc@ieo31.com](mailto:latutadoc@ieo31.com)

# 1. CADRE DE L'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

## 1.1. CONTEXTE ET ENJEUX

L'évolution des effectifs d'élèves suivant une formation à la langue occitane dans le 2<sup>nd</sup> degré fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'OPLo, notamment au lycée, où l'augmentation du nombre d'élèves reste une des priorités.

Cette vigilance s'est renforcée depuis la réforme du lycée et du baccalauréat lancée en 2018, tant celui-ci reste le maillon essentiel de la transmission de la langue occitane. Du lycée dépend en effet le nombre d'étudiants en langue occitane dans l'enseignement supérieur et, par conséquent, le nombre de professeurs d'occitan.

La situation des effectifs d'élèves suivant un enseignement en langue occitane reste à ce jour préoccupante :

- Une baisse des effectifs au lycée est constatée dans toutes les académies du territoire d'intervention de l'Office (de -15% à -44% des effectifs en 2020-2021 selon l'académie) ;
- Cette baisse se produit alors que le nombre d'élèves au lycée était déjà insuffisant, aussi bien pour assurer le développement de l'offre d'enseignement en langue occitane que pour garantir le maintien de l'offre existante.


Pour autant, le contexte actuel se prête à une **initiative forte de l'OPLo en direction des lycées** :

- Une importante attente des acteurs de terrain (équipes enseignantes, parents d'élèves, opérateurs, élus locaux) ;
- Un engagement fort de l'Etat sur le volet « enseignement » (enveloppe dédiée du Ministère de l'Education nationale, généralisation du dispositif Ensenhar Professeur aux 4 académies en cours...) ;
- Un nouveau cadre juridique ouvert par la loi Molac visant à une généralisation progressive de l'enseignement des langues régionales (art.7) ;
- La revalorisation annoncée de l'option langue régionale au bac 2022 (même coefficient que les langues et cultures anciennes).

## 1.2. OBJECTIFS

C'est dans ce contexte et dans le cadre du « **Plan d'action lycée** » qu'il est proposé de pérenniser un dispositif à succès de l'OPLo, en l'ouvrant à **toutes les académies** qu'il recouvre (Bordeaux, Limoges, Montpellier et Toulouse) et en se focalisant sur les élèves du **2<sup>nd</sup> degré**.

Cette aide individuelle se concrétise par la création d'un **chèque-livre d'un montant de 15€** destiné à **tous les 3<sup>e</sup> et lycéens scolarisés en occitan de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie**, lancé en partenariat avec l'association des libraires indépendants de Nouvelle-Aquitaine (**LINA**) et d'Occitanie (**ALIDO**). La mise en œuvre est confiée à ces 2 associations. La réception des chèques sera centralisée par le professeur d'occitan qui pourra, s'il le souhaite, se déplacer en librairie avec sa classe pour choisir un ouvrage ou faire venir le libraire dans l'établissement. Cela peut être l'occasion de travailler sur l'une ou plusieurs des œuvres du catalogue dans le cadre scolaire si cela lui semble pertinent.



Une enveloppe budgétaire spécifique d'un montant 50 000€ (maximum) est ainsi dégagée par la DGESCO (Ministère de l'Éducation Nationale) via l'Office afin que les quelque 3 200 élèves potentiellement concernés puissent bénéficier du dispositif, comprenant le montant du chèque ainsi que les frais de gestion. Une communication détaillant les conditions d'accès sera alors effectuée à travers les Rectorats d'académie.

La mise en place du chèque-lire a été conçue dans un souci premier de respect de la filière du livre. Ce volet repose ainsi sur deux piliers : les **éditeurs professionnels de langue occitane** d'une part, et le **réseau des librairies indépendantes de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie** d'autre part.

L'achat des ouvrages s'effectuera sur la base d'un **catalogue en ligne** où figureront l'ensemble des titres sélectionnés préalablement par l'Office.

Cette opération se déroulera sur une **période de deux mois, du 24/01/2022 au 25/03/2022** (calendrier prévisionnel), de manière à mobiliser les professionnels du livre sur une courte durée.

## 2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE L'APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

### 2.1. CIBLES DE DE L'APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Tout éditeur professionnel (hors compte d'auteur) domicilié au sein de l'Union européenne et produisant un ou des ouvrage(s) en langue occitane.

### 2.2. TYPE D'OUVRAGES ÉLIGIBLES

-Langue : bilingue français-occitan ou entièrement en langue occitane, dans ses variantes gasconne, languedocienne, limousine ou provençale uniquement, et respectant les prescriptions érigées par le Congrès permanent de la langue occitane ;

-Genre : bande dessinée, roman, poésie, théâtre (hors matériel pédagogique), **dictionnaire, livre de grammaire, livre de conjugaison, ouvrage de sensibilisation à la langue occitane.**

-Public : adolescent (14 à 18 ans).

### 2.3. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

La liste des ouvrages sélectionnés sera alors transmise aux libraires indépendants de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie participant à l'opération. C'est la LINA qui mutualisera l'ensemble des commandes en Nouvelle-Aquitaine et l'ALIDO qui fera de même en Occitanie, faisant ainsi l'interface entre les éditeurs et les libraires. Les conditions demandées par les libraires sont les suivantes :

- 33% de remise ;
- des frais de transport (aller et retour) partagés entre les éditeurs et le libraire ;
- des retours autorisés (frais de port partagés entre les éditeurs et le libraire).

### 2.4. PIÈCES NÉCESSAIRES AU DÉPÔT DU DOSSIER

Pour chaque ouvrage, est demandé à l'éditeur-candidat :

- un visuel accompagné d'un texte descriptif ;
- les informations techniques : ISBN, prix, etc. ;
- l'âge du lectorat visé ;
- la variété d'occitan utilisée.

### 2.5. MODALITÉS DE DÉPÔT ET D'EXAMEN DES PROPOSITIONS

Les dossiers sont à envoyer par mail à : [marine.knoll@ofici-occitan.eu](mailto:marine.knoll@ofici-occitan.eu)

**Clôture de l'appel le 05/11/2021 à minuit**